

Vivre à

PRINTEMPS 2024

CHINDRIEUX

JOURNAL MUNICIPAL



MOUSTIQUE-TIGRE

**C'est ensemble
que nous arriverons
à le tenir à l'écart**

HABITAT

**Matinée
de la rénovation
le samedi 25 mai**

INONDATIONS

**Réunion le 27 mai
pour comprendre
les crues du Rhône**



#3

06 38 10 31 30
contact@sarl-carraro.fr
www.sarl-carraro.fr



SARL ARRARO

**CHAUFFAGE | CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES**

Chaudière à Granulés à Bois - Pompe à chaleur - Solaire Thermique

MAZIN plomberie/chauffage
ENTRETIEN / MAINTENANCE /
RAMONAGE / POÊLE BOIS ET
GRANULES / INSERT / CHAUDIÈRE
BOIS ET FIOUL / DÉPANNAGE.

MAZIN GUILLAUME
1180 route d'AIX LES BAINS
73310 CHINDRIEUX
MAIL : guillaume.mazin@free.fr
TEL : 06.01.73.67.82.



**AU RUCHER DE CHAUTAGNE
MIELS ET PRODUITS DE LA RUCHE**

H.CURTA L.GUICHON APICULTEURS
Lachat 2233 route du Sapenay
73310 Chindrieux
TEL: 0479542068
0674826971
MAIL: laurence.guichon70@gmail.com



JOURNET CHARPENTE

COUVERTURE ZINGUERIE

T./F. 04 79 54 28 02 73310 CHINDRIEUX
Mail : journetcharpente@bbox.fr
www.journetcharpentefils.fr



**RC PAYSAGE
Raphaël COUDURIER**
06 73 69 53 77
rcpaysagebatiment@gmail.com

10 ans d'expérience à votre service :

- Tonte de pelouse
- Entretien de haie et massifs
- Taille d'arbres et fruitiers
- Désherbage, bêchage
- Evacuation déchets verts
- Débroussaillage

50% Réduction ou crédit d'impôt travaux éligibles



CAVEAU DE CHAUTAGNE

L'expérience viticole en Chautagne

DUVERT 73/77

caveau-chautagne.com



**DECOBAT RENOV
Neuf et rénovation**

Revêtements de sols et murs
Carrelage - Faïence
Peinture - Parquet
Lino - Moquette - Placo

Intérieur - Extérieur

Coulaud Eric - 06.45.66.70.43
CHINDRIEUX - 73310 -
couleric74@yahoo.fr
N° Siren: 532750338

EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE



Green&Safe
Distribution

Additifs carburant
Nettoyage - Dégazage - Enlèvement de cuves

www.green-safe-additifs.com
contact@gsdistri.com - 0479634419



GS ELECTRICITE

INSTALLATION
RENOVATION
DEPANNAGE

Grégory GRAVIL
171 RUE DU PERRON
73310 CHINDRIEUX

Tél: 04 56 39 18 53
Port: 06 01 07 59 12

gs.electricite.73@gmail.com



ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE

JMO
Energie

06 50 64 31 96 / 04 79 88 13 99
jm.energie@hotmail.fr
Installation & Dépannage



Thibaut Brachet

PLATRERIE - PEINTURE INT. & EXT.
RENETEMENTS SOL & MURS

Thibaut BRACHET Tél. 06 79 21 20 05
tb.brachet@gmail.com
84 Rue de Vars - 73310 CHINDRIEUX

Un moustique en première page de votre bulletin communal ? Eh oui, c'est le début de la saison pour ces insectes qu'on préfèrerait moins nombreux, même s'ils contribuent, eux aussi, à la biodiversité ! Plus sérieusement, il est temps de s'occuper de ces multiples points d'eau, parfois minuscules, que vous cultivez autour de vous : le moustique-tigre se développe en effet dans ces petits gîtes que l'on collectionne et vous trouverez dans les pages qui suivent tous les conseils pour lutter, ensemble, contre sa prolifération. Quand vous en aurez terminé avec celui-ci, pensez également à signaler les nids de frelon asiatique que vous pourriez remarquer ; il s'agit là d'éviter la prolifération de cet envahisseur qui malmène les espèces locales, et particulièrement les abeilles !

Je vous souhaite une lecture attentive de ces quelques pages, qui se partagent entre conseils et informations communales, en vous rappelant que la porte de la mairie vous est grande ouverte pour toute interrogation que vous souhaiteriez partager.

Bonne lecture et bon début de saison estivale.

Marie-Claire Barbier

Maire de Chindrieux, Vice-présidente du Conseil départemental de la Savoie

Inondations : l'état de catastrophe naturelle reconnu

À la suite des inondations de décembre 2023, l'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune est paru au Journal Officiel du 7 avril 2024.

Les sinistrés ont disposé d'un délai de 30 jours après la publication pour transmettre les informations à leur assurance.

Vivre à CHINDRIEUX

Magazine municipal
313 rue de l'Eglise
73310 Chindrieux
04 79 54 20 36
mairie@chindrieux.fr
Site web : www.chindrieux.fr
Page Facebook : Chindrieux

Parution : mai 2024
Directrice de la publication : Marie-Claire Barbier
Coordination : Isabelle Mossaz
Rédaction : équipe municipale et services de la mairie de Chindrieux
Conception et réalisation : agence Kangourou, Aix-les-Bains
Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement par : Imprimerie Ducret

COUP DE PROJECTEUR SUR UNE ASSOCIATION

Amap de Chautagne : bien manger en circuit court

La volonté de l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Chautagne est de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable et saine. L'Amap de Chautagne a fêté ses 3 ans dans les locaux de la salle des fêtes. Elle a mis en place un noyau de producteurs qui proposent de manière hebdomadaire ou mensuelle, du pain, des légumes, des volailles, du miel, des fruits rouges, des fromages, et plus ponctuellement, du



chocolat, de la viande, des tisanes et spiruline. Grâce aux adhérents et aux bénévoles, l'Amap réunit à ce jour une équipe dynamique qui se retrouve tous les lundis pour les distributions de paniers et pour échanger dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à venir vous renseigner le lundi à la salle des fêtes (gymnase) de 18h30 à 19h30.

Contact : chautagneensac@gmail.com

Site web : <https://amapchautagne.wixsite.com/website>



Le tour des chantiers de la commune

- ▶ Le **carrefour rue des Calais / RD 991** a été élargi afin de sécuriser l'accès depuis la RD 991. Une réflexion est en cours sur le réaménagement de ce carrefour en lien avec l'extension de la voie douce.
- ▶ Les **travaux de sécurisation du centre bourg** initiés fin 2023 ont repris en avril pendant un mois environ (photo). Ces travaux ont pour objectif de « marquer » la traversée du centre bourg et sécuriser les chemins piétons.
- ▶ Les **travaux d'enfouissement des réseaux secs et la reprise des réseaux humides** rues de Vars et de la Tour doivent se



Les travaux de sécurisation du centre bourg ont repris en avril.

Un programme annuel d'entretien de la voirie communale

Des campagnes d'enrobés et d'amélioration de la signalétique horizontale et verticale sont menées chaque année sur l'ensemble des hameaux de la commune afin d'améliorer la qualité des infrastructures et la rendre plus lisible.

terminer pour cet été. Le raccordement des habitations en souterrain de l'ensemble des réseaux secs est réalisé par tous les concessionnaires concernés (Orange, Enedis, Xp fibre). Les délais de réalisation, dépendants des concessionnaires, sont malheureusement parfois longs... Une fois l'ensemble des riverains raccordés, les équipements aériens seront démontés et les chaussées reprises.

▶ Dans le prolongement de l'aménagement réalisé au carrefour de la montée de la Chambotte et de la rue du chef-lieu, la suite de

l'aménagement en direction du rond-point de Chaudieu sera étudiée sur 2024 pour une programmation des travaux sur 2025. L'objectif est de sécuriser l'accès depuis la route départementale en prenant en compte l'ensemble des contraintes.

▶ Des études sont en cours pour réaliser des aménagements sur la route d'Aix, au niveau de Groisin : un cheminement piéton sera identifié le long de la ligne droite afin, là aussi, d'apaiser la circulation et de réduire la vitesse pour permettre aux riverains d'accéder en sécurité.

Rue de la Gare : la voie douce s'achève



Les travaux de création de la « voie douce » rue de la Gare se terminent. Un espace piéton est aménagé côté ouest, protégé par un garde-corps en bois. La rue de la Gare reste un espace partagé pour véhicules légers et cyclistes. Des « écluses » sont installées afin d'apaiser la circulation. Le projet de prolongation de la voie douce depuis l'aménagement existant jusqu'au secteur de la gendarmerie est à l'étude sur l'année 2024. Des travaux sont envisagés en 2025.



Des « écluses » permettent d'apaiser la circulation dans cet espace partagé.

Finances : l'inflation pèse sur le budget

Pour cette année 2024, les dépenses d'investissement intègrent la fin des travaux d'enfouissement des rues de la Tour et de Vars, la mise en œuvre de la vidéosurveillance, ainsi que la sécurisation du centre bourg, l'acquisition de terrains permettant de maîtriser le développement urbain et d'accueillir d'autres professionnels de santé et des commerces.

Le compte administratif 2023 montre que l'inflation a pesé sur les dépenses de fonctionnement, malgré une volonté de les contenir afin de préserver les capacités d'investissement. Les dépenses sont de 3% supérieures à celles de 2022, tout comme les recettes, dont la diversification à travers des revenus autres que l'imposition permet d'éviter d'augmenter les taux des impôts locaux.

BUDGET PRIMITIF 2024					
		DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	335 800	Produits des services	87 800	
	Charges de personnel	352 300	Impôts et taxes	705 219	
	Autres charges de gestion	204 300	Dotations et participations	118 750	
	Atténuations de produits	30 000	Atténuations de charges	6 000	
	Charges financières	40 000	Autres produits de gestion	227 000	
	Charges exceptionnelles	10 500	Excédent reporté	679 579	
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES	972 900	TOTAL RECETTES RÉELLES	1 824 348	
ÉPARGNE BRUTE		851 448			
ÉPARGNE	Remboursement de la dette	109 000	ÉPARGNE BRUTE		851 448
	ÉPARGNE NETTE	742 448			
INVESTISSEMENT	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 176 343	ÉPARGNE NETTE		742 448
			Taxe d'aménagement, FCTVA, excédent	258 895	
			Subventions	175 000	

COMPTE ADMINISTRATIF 2023			
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	299 074	Produits des services	150 677
Charges de personnel	330 192	Impôts et taxes	712 314
Autres charges de gestion	172 607	Dotations et participations	136 471
Atténuations de produits	19 775	Autres produits de gestion courante	158 929
Charges financières	34 372	Atténuations de charges	8 704
Charges exceptionnelles	0	Produits exceptionnels et financiers	15 383
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	856 020	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 182 478
		Résultat 2022 reporté	517 015
		TOTAL DES RECETTES avec report	1 699 493
		Excédent de fonctionnement	843 473

Après une année 2022 chargée en matière d'investissement, le calendrier des travaux 2023 a été plus léger du fait du retard pris sur certaines programmations. Un report d'inscription sur 2024 est donc prévu afin de financer la finalisation, notamment des travaux d'enfouissement et d'aménagement du centre bourg.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023			
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution 2022	409 508	Affectation excédent de fonctionnement	409 508
Emprunts	108 808	Taxe d'aménagement, FCTVA	202 919
Immobilisations incorporelles	11 290	Subventions d'investissement	92 635
Immobilisations corporelles	333 794		
Opérations d'ordre et immobil. financières	5 556		
Opérations patrimoniales	20 659	Opérations patrimoniales	20 659
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	889 616	RECETTES D'INVESTISSEMENT	725 722
Déficit à couvrir	163 894		

Les rencontres citoyennes sont de retour

Avec les beaux jours annoncés, c'est l'occasion pour les conseillers municipaux de poursuivre leurs visites auprès des administrés dans les différents secteurs.

En ce début de printemps, deux rencontres ont été programmées pour couvrir la rue du chef-lieu et les rues proches de celle-ci.

Un moment convivial sera également proposé à l'occasion des élections européennes du 9 juin prochain.



La vidéoprotection va se déployer à Chindrieux

La vidéoprotection s'est généralisée dans de très nombreuses communes et Chindrieux ne fera pas exception. Devant les nombreuses incivilités, les problématiques d'atteinte aux biens et des enjeux parfois plus graves, les forces de l'ordre sont souvent demandeuses de pouvoir repérer les flux de circulation pour remonter jusqu'aux malfaiteurs. Aussi, le conseil municipal a délibéré pour enga-

ger l'installation de caméras de vidéoprotection sur la commune, particulièrement sur les axes entrants et sur certains points sensibles.

L'engagement de cette opération se réalisera avec des subventions de la Région et de l'État, durant l'année 2024, en respectant l'ensemble des règles liées aux usages et aux autorisations en matière de surveillance de la voie publique.

Une borne de recharge sur le parking de covoiturage

Afin d'apporter un service complémentaire aux usagers, le conseil municipal s'est associé au Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) pour installer une borne de recharge électrique qui fait partie du réseau public interdépartemental e-born, porté par les collectivités. Ce réseau, implanté dans 11 départements du Sud-Est, recouvre plus de 2600 points de charge ; il est accessible sur



abonnement ou en libre-service payable par CB. La borne est installée sur le parking de covoiturage, devant le stade.

Réunion le 27 mai : les inondations sont-elles vraiment liées à la gestion du Rhône ?

Pour comprendre le phénomène et les liens entre le Rhône, ses affluents et le lac, une réunion d'information est organisée en présence du Syndicat du Haut Rhône, de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et du Cisalpb, le lundi 27 mai à 19h, à la salle de l'école de Chindrieux. N'hésitez pas à participer à ce rendez-vous qui coupera court à de nombreuses idées reçues !

Les communes de Chautagne vous invitent

Lundi 27 mai 2024 à 19h
Salle de l'école - Rue du Perron à CHINDRIEUX

Comprendre les dernières crues du Rhône et du Lac du Bourget

Avec la participation de :

Première réussite pour la formation aux gestes de premier secours

C'est une vingtaine de Chindrolains qui a pu bénéficier récemment d'une formation à la prévention aux secours civiques de niveau 1 (PSC1) au Centre de secours de Chautagne. Cette formation permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Compte tenu du caractère rural de la commune et de son éloignement des centres hospitaliers, la municipalité a souhaité favoriser l'engagement de ses habitants vers cet apprentissage, afin de multiplier leur connaissance des premiers gestes de secours, souvent déterminants avant l'arrivée des pompiers. C'est ainsi que la commune a pris en charge 80% du coût de cette formation.

Fin avril, une cérémonie de remise de diplômes a permis de féliciter tous les participants.



Bravo aux participants de cette première édition de la formation PSC 1.

« Un geste citoyen fort »

« Un grand merci à la commune qui a apporté son soutien pour ce projet dont le but est de former un grand nombre de citoyens aux gestes de premier secours, souligne la lieutenant Marjorie Monnet, responsable du centre de secours de Chautagne. Il est important de savoir réaliser les bons gestes en attendant les secours, certaines minutes sont très précieuses et être en capacité d'agir est important. Toutes ces personnes impliquées et motivées ont pris du temps pour venir se former, c'est un geste citoyen fort. »

La commune n'a pas été épargnée ces derniers mois

En matière de risques naturels, la commune n'est pas épargnée : après les inondations, ce sont les chutes de blocs qui ont alimenté l'actualité ! Ce type d'événement est jugé rare dans l'étude des risques adossée au Plan d'indexation des risques de la commune ; toutefois, l'évolution climatique oblige à repenser la fréquence du risque.

Dans ce cadre, il a été décidé de réactualiser l'étude de réalisation de protections réalisée par l'ONF à l'occasion de la mise en œuvre d'un premier merlon.

Lors du précédent mandat, la



municipalité avait d'ores et déjà effectué un relevé topographique de l'ensemble de la zone concernée afin d'avancer sur les hypothèses de travaux à mettre en œuvre.

Où trouver les défibrillateurs ?

La commune dispose de trois défibrillateurs :

- ▶ Contre le mur Est de la salle polyvalente ;
- à l'extérieur, il est disponible 24h/24

- ▶ A la Maison des Apôtres (en intérieur)

- ▶ A la Maison de santé (en intérieur ; s'adresser au secrétariat ou aux médecins).

La localisation des défibrillateurs est disponible sur l'application IntraMuros/Chindrieux/Services.



Inondations : belle mobilisation pour nettoyer les berges du lac

À la suite des inondations importantes de cet hiver, le conseil municipal de Chindrieux a souhaité organiser une matinée de nettoyage de printemps aux abords du lac, avant que la végétation ne soit trop développée.

En s'associant aux communes de Conjux et Saint-Pierre-de-Curtille mais également au Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, à Grand Lac, aux services de l'État, au Comité intercommunautaire pour l'assainissement (Cisalb) ou à Aix-les-Bains Riviera des Alpes, le nombre de participants a dépassé toutes les espérances !

Ce sont plus de 150 bénévoles qui ont répondu présent à cet appel pour collecter les déchets charriés sur les berges du lac et le marais lors des crues successives... mais aussi dûs aux incivilités malheureusement...

Il en fallait des mains pour ramasser ces déchets plus ou moins



gros et le résultat était au rendez-vous puisque deux bennes ont été remplies à ras bord !

La municipalité remercie tous les participants - et particulièrement le club de football de Chautagne et le Sou des écoles qui ont su motiver leurs équipes - pour leur

contribution précieuse. Espérons que cette matinée aura éveillé les consciences sur la fragilité de notre environnement.

Cette matinée s'est achevée par un moment convivial apprécié de tous organisé par la commune de Chindrieux au bord du lac.



À la suite des inondations de décembre 2023, les bénévoles se sont mobilisés en nombre et ont été heureux du résultat obtenu !

Les bénévoles ont fait preuve de patience pour ramasser les nombreux micro-déchets.

Ces insectes venus d'ailleurs : agir ensemble pour les tenir à l'écart

Le moustique-tigre se développe surtout dans les zones urbaines et périurbaines, près des habitations. La piqûre de la femelle, en journée, est source de nombreuses nuisances au quotidien. Elle pique plusieurs fois au cours de sa vie : ses repas de sang sont nécessaires pour la maturation de ses œufs. Elle pique le jour avec un pic d'activité le matin, et en fin d'après-midi et soirée.

La femelle moustique-tigre pond ses œufs sur les parois asséchées de toutes sortes de petits récipients (pots, vases, bidons, rigoles, gouttières, avaloirs pluviaux, vieux pneus...). Quand le niveau d'eau augmente et submerge les œufs, ceux-ci peuvent éclore et donner naissance à des



larves. En été, la durée de développement de l'œuf à l'adulte dure 8 à 12 jours puis la durée de vie d'un adulte est de l'ordre d'un à deux mois. Plusieurs générations se succèdent au cours de la saison.

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre n'évolue que dans un rayon de 150 m autour de lui. Si vous en avez chez vous, c'est qu'il est né à côté : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin.

Comment le reconnaître ?

Le moustique tigre est rayé noir et blanc. Il a cinq rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos (thorax). Très petit, il ne mesure que 5 mm, soit la taille d'une petite fourmi !

Le moustique-tigre a besoin d'eau pour son développement... Sans eau, il n'y a pas d'éclosion des œufs, donc pas de nouvelle génération de moustiques !

► Plus de renseignements sur <https://agirmoustique.fr>.



Vecteur de maladies

S'il est contaminé, le moustique-tigre peut transmettre des maladies (dengue, chikungunya, zika) au moment de la piqûre.

Il est donc important de limiter sa propagation dans une optique de santé publique.

La lutte contre le moustique-tigre, c'est l'affaire de tout le quartier

Vous trouverez dans votre bulletin un autocollant que vous pouvez coller sur votre boîte aux lettres pour montrer votre participation à la vigilance collective que nous devons mettre en œuvre.

Un sticker pour ma boîte aux lettres



Les situations à risque



Les chenaux remplis de feuilles, les jeux d'enfants laissés dehors, les pieds de parasol, les terrasses sur plot, les soucoupes de jardinières, les contenants de jardinage, les bâches, les avaloirs avec décanteur...

Ce qu'il faut faire

Dès qu'il pleut

- ▶ Videz les contenants où l'eau peut s'accumuler.
- ▶ Assurez-vous du bon écoulement des eaux de pluie.
- ▶ Couvrez les réserves d'eau pluviale.

Avant et après une absence de plusieurs jours

- ▶ Rangez ou couvrez tous les récipients où l'eau peut s'accumuler : du bouchon en plastique à l'arrosoir, en passant par les jouets d'enfants.
- ▶ Vérifiez le bon fonctionnement de votre piscine.
- ▶ Videz les contenants d'eau à votre retour.

Les bonnes pratiques

- ▶ Des soucoupes remplies de sable
- ▶ Des contenants retournés ou vidés
- ▶ Des récupérateurs d'eau couverts
- ▶ Des équipements (gouttières, grilles...) nettoyés des feuilles et autres matières sédimentées

De bonnes règles à adopter au cimetière

Le cimetière est un site stratégique pour le développement du moustique tigre, car de nombreux contenants peuvent servir de gîtes.

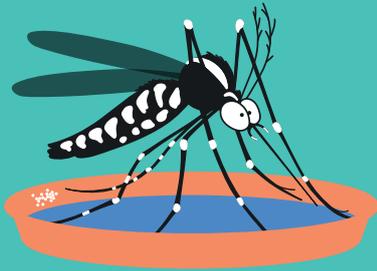
Il est indispensable d'adopter quelques règles collectives de bonne conduite. Des arrosoirs sont stockés tête bêche. Ils remplaceront tous les récipients qui sont déposés ça et là entre les tombes ; la municipalité vous invite à récupérer vos récipients car ils seront systématiquement retirés.

Des bacs de sable sont également à disposition pour remplir vases et soucoupes et éviter ainsi que les larves s'y développent.



Les arrosoirs sont désormais stockés tête bêche et des bacs de sable vous permettent de remplir vases et soucoupes pour éviter l'eau stagnante.

CHECK LIST DES BONS GESTES



Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques,
pas le moustique !**JE VIDE**

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES

- Coupelles, cache-pots
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, de piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers
- Jouets, pluviomètres

**JE COUVRE**

DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers

**JE RANGE**

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs, poubelles
- Cendriers

**J'AMÉNAGE**

POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU

- Regards à l'aplomb des descentes de cheneaux

**JE CURE**

RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, cheneaux...

**J'ENTRETIENS**

RÉGULIÈREMENT

- Bassins d'agrément
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore et bon fonctionnement du système de filtration)
- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures

**JE JETTE**

TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS

- Récipients inutilisés
- Encombrants
- Déchets de chantier
- Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

www.agirmoustique.fr

- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check list.



Haro sur le frelon asiatique

Impossible de ne jamais avoir entendu parler du frelon asiatique, insecte envahissant apparu assez récemment en Savoie. Pour le reconnaître, ses pattes sont jaunes et son corps noir avec une bande jaune en bas de l'abdomen. L'année dernière, de nombreux nids ont été trouvés et détruits, marquant une très forte croissance de leur présence sur notre territoire.

Le renouvellement des essaims se passe en deux temps :

- Au printemps, une reine dite fondatrice ayant hiverné seule, au sol, sous un abri, des feuilles, un avant-toit, se réveille et constitue un nid primaire de petite taille, quelques cm de diamètre.

- Au début de l'été, déménagement pour se fabriquer cette fois un nid secondaire beaucoup plus gros, jusqu'à 80 cm de diamètre, peuplé de 2000 frelons à terme

- Au début de l'hiver, partiront de ce nid une centaine de reines fondatrices dont 20% peuvent survivre et donc recréer au printemps suivant autant de nids primaires.

Ce bref résumé montre la croissance exponentielle de leur reproduction. Et sur un plan sanitaire, même si le frelon asiatique n'est pas en lui-même plus agressif que ses congénères européens, il convient de lutter fermement contre son expansion. D'une part, car il s'attaque aux abeilles dont il est friand mais également car il peut être très dangereux si, par accident, on perturbe son nid. Si jusqu'à présent, les nids secondaires étaient juchés au sommet de grands arbres, plusieurs ont été trouvés dans des haies basses, des arbustes à hauteur d'homme. Une haie taillée sans avoir détecté un tel nid peut conduire au pire pour les personnes proches.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et
SIGNEZ SA PRÉSENCE !

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?

Vespa Velutina

Vespa Crabro

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

**Vous suspectez la présence d'individus
ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?**

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr

Des travaux prévus cet été pour désimperpermabiliser la cour de l'école

La cour d'école est un lieu de respiration pour les enfants. Or cet espace est très minéral, peu ombragé et ne permet pas de diversifier les activités, en fonction des nouvelles modalités pédagogiques.

Un double enjeu se cache derrière ce projet de désimperpermabilisation de la cour de l'école. En premier lieu, il s'agit de replacer le bien-être des enfants au cœur du projet. Lors de la réflexion menée pour l'extension, les échanges avec l'équipe pédagogique et l'architecte du CAUE avaient mis en avant que le climat scolaire pouvait être apaisé avec un réaménagement de la cour.

Sur des aspects plus techniques, dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur, ce sont les questions d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des eaux pluviales qui sont les moteurs de tels projets : favori-



Favoriser l'effet d'ombrage, mieux gérer les eaux pluviales et améliorer le bien-être des enfants, tels sont les enjeux de ce projet.

ser l'effet d'ombrage, la création d'îlots de fraîcheur dans la cour et une infiltration des eaux pluviales à la parcelle pour éviter au maximum les rejets au réseau. Ces opérations sont aidées à hauteur de 70% par l'Agence de l'eau.

Dans le cadre du programme collectif « Eau climat, on agit », la municipalité s'est engagée dans un programme concerté avec l'équipe pédagogique et les enfants, dont les travaux devraient être enclenchés pendant les vacances scolaires d'été.

Carte Okay Savoie : un porte-monnaie de 100 € pour tous les collégiens savoyards

Afin d'encourager les collégiens savoyards à pratiquer plus d'activités sportives et culturelles, et compte tenu du succès de la carte « Clés collègue », le Département a souhaité faire évoluer le dispositif, avec la création de la carte « Okay Savoie », à compter du 1^{er} septembre 2023.

Cette nouvelle carte permet à chaque collégien savoyard, qui en fait la demande, de pouvoir bénéficier d'un porte-monnaie de



100 € par an, pendant ses années collège, pour pratiquer des activités sportives, artistiques et culturelles.

L'intervention du Département de la Savoie prend la forme d'un porte-monnaie numérique, rattaché à une carte individuelle, que chaque collégien qui en fait la demande reçoit pour la durée de sa scolarité et dès lors que son inscription au dispositif « Okay Savoie » est validée par le Département.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas encore actionné leur carte, voici le lien pour le faire : <https://okay.savoie.fr>.

Un commerce qui s'agrandit sur la place du village

Orane et Sébastien Martin ont choisi Chindrieux, il y a maintenant quelques années, pour s'installer en tant qu'artisans bouchers. Forts de leur succès, ils ont engagé des travaux d'agrandissement cet hiver.



Le commerce est composé de plusieurs espaces, entre laboratoire, coin traiteur et chambres froides. La boutique, très agréable, propose divers produits en complément des appétissants rayons boucherie et charcuterie. « Nous avons pu effectuer ces travaux grâce à la fidélité de nos clients », souligne Sébastien Martin. « Nous avons eu à cœur de leur rendre cette présence à

nos côtés, en développant notre commerce : ces nouveaux aménagements nous permettent de travailler dans de bonnes conditions, afin d'apporter le meilleur service à celles et ceux qui franchissent notre porte. Et puis, en améliorant l'accueil, nous espérons aussi donner l'exemple à un futur boulanger, qui pourrait venir rejoindre les commerces du centre bourg ! »

Des efforts pour les commerces

La municipalité poursuit ses investigations pour maintenir ou réinstaller des commerces dans le centre bourg.

La liquidation du bar tabac a été prononcée en début d'année ; des contacts sont en cours pour maintenir l'activité de tabac. En parallèle, l'épicerie doit être sécurisée et une réflexion est lancée sur l'opportunité d'utiliser le local du bar tabac pour installer une boulangerie. De nombreux paramètres entrent en jeu : réglementation, autorisations par les services de l'État, financement, administration... et bien sûr, candidats à la reprise des activités.

Une nouvelle maison d'hôtes s'installe dans une maison de maître

Une nouvelle maison d'hôtes ouvre ses portes à Chindrieux. Demeure du XIX^e siècle, lumineuse, de charme et de caractère, celle-ci se situe à côté de la maison de santé, en face de la gendarmerie et du stade. Parée de ses volets bleus, elle est désormais facilement repérable.

Entièrement rénovée avec des matériaux aux normes actuelles, la Villa d'Ô renaît dans son style magnifique de la Belle époque. D'une capacité de 15 places maximum, la Villa d'Ô est composée d'une chambre, de deux suites et d'un gîte de 4 à 6 places. Elle accueille des touristes, voyageurs d'affaires et des visiteurs



Gilles et Brigitte Cochet ont rénové cette bâtisse pour la transformer en maison d'hôtes.

en recherche de ressourcement.
Site : www.villado.fr (et ré-

seaux sociaux) - Contact :
06 17 03 62 71.

Un nouveau départ pour le camping

Dans le cadre de la fusion de la Communauté de communes de Chautagne et de la CALB, la commune avait dû transférer la gestion du port, celle-ci relevant obligatoirement d'une compétence intercommunale. La municipalité avait alors opté pour le transfert du camping, sa gestion devenant difficile, car les deux budgets à vocation touristique camping/port étaient liés. Une étude réalisée en 2022 par l'agglomération Grand Lac proposait d'optimiser le camping en le transformant en camping-car parc. Cette option n'a pas été privilégiée par la commune, car elle faisait perdre les options d'accueil en hébergements de loisirs installés, pour lesquels la demande est forte en Chautagne. Aussi, la municipalité a-t-elle recherché un nouveau partenaire pour conserver un camping dont les caractéristiques « familiales » répondent à une demande, notamment après la période du Covid. La société Onlycamp, qui a répondu favorablement à l'appel à



manifestation d'intérêt de la commune, a été retenue.

La commune a donc engagé un bail emphytéotique administratif de 20 ans avec cette société, moyennant une redevance sur le chiffre d'affaires. Dans ce cadre, Onlycamp s'engage à réaliser des investissements permettant la mise à niveau des installations et le développement d'équipements d'accueil supplémentaires.

Cette année, ce sont Bruno et

Patricia Becquet qui reprennent le flambeau pour le compte d'Onlycamp. Ce sympathique couple, rompu depuis plusieurs années à la gestion de campings, va accueillir l'ensemble des visiteurs pour une saison qui a déjà très bien démarré, jusqu'à mi-octobre. Ils comptent dynamiser l'offre du camping et se rapprocher des producteurs locaux. La commune leur souhaite la bienvenue et un plein succès dans cette nouvelle mission !

225 convives au repas cantonal des aînés de Chautagne à Chindrieux

Le repas cantonal des aînés permet traditionnellement à tous les Chautagnards de 70 ans et plus de se retrouver pour un moment convivial. Ce repas dansant est pris en charge financièrement par le Syndicat intercommunal à vocation sociale de Chautagne et organisé par le comité cantonal des aînés de Chautagne, aidé par des bénévoles, mobilisés autour de la présidente Danielle Gruffat. Cette année, ce moment amical a eu lieu à Chindrieux le 14 avril dernier et a rassemblé 225 personnes.



Le lac commence ici, ne rien jeter



Au mois de mars, les services techniques de la commune, accompagnés des écoliers de Chindrieux, ont mis en place des peintures au pochoir (« Le lac commence ici,

ne rien jeter ») près des grilles d'eau pluviale afin de sensibiliser à l'impact de nos déchets sur notre environnement proche. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et met 12

ans à se dégrader... 9 pollutions sur 10 dans les cours d'eau sont liées à ce type de geste !

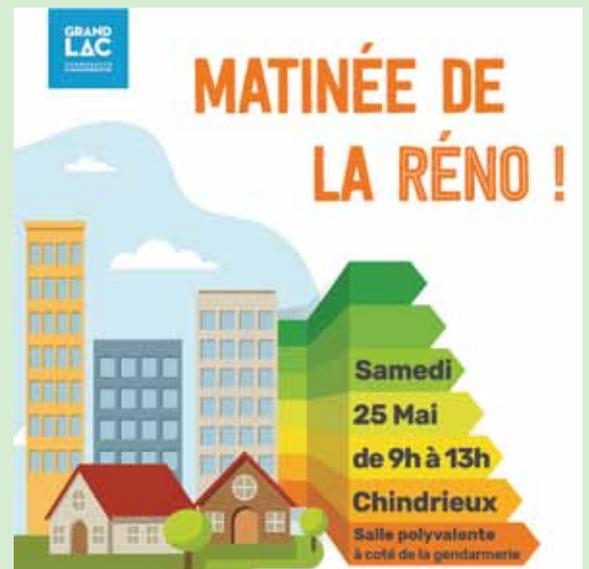
Alors, pensez à votre cendrier de poche pour éviter de polluer le lac et son environnement.

Un cendrier à sondage au port de Châtillon



Avez-vous remarqué cette installation sur les quais du port de Châtillon ? Ce « cendrier à sondage » est un moyen ludique d'inciter les fumeurs à y jeter leurs mégots. Êtes-vous plutôt pédalo ou paddle ? N'hésitez pas à donner votre avis !

Matinée de la rénovation thermique le samedi 25 mai à Chindrieux



La commune et l'agglomération Grand Lac proposent de mettre en relation habitants et artisans pour échanger sur la rénovation de l'habitat. Cette matinée de la rénovation thermique se déroulera le samedi 25 mai de 9h à 13h, à la salle polyvalente de Chindrieux. Plusieurs stands vous attendent, sur les corps de métiers liés à la rénovation thermique et le photovoltaïque.

Gestion de la ressource en eau : une dynamique à poursuivre

Le Cisalb, structure publique en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations autour du lac du Bourget, vient de présenter le bilan du Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE), le premier à avoir été conclu en 2016 en Savoie. On sait maintenant que le changement climatique n'est plus un risque, c'est une réalité. La hausse des températures observée depuis plus de 50 ans perturbe le régime des précipitations et l'ensemble du cycle de l'eau. Durant l'été 2022, bon nombre des cours d'eau du bassin versant du lac ont été asséchés sur 230 km.

Le peu d'eau arrivant de l'amont s'infiltrait, alimentant ainsi les nappes dans lesquelles les services des eaux puisaient l'essentiel de l'eau potable.

Nos rivières vont souffrir du manque d'eau. Sommes-nous organisés ? En 2016, ce PGRE est né sur le bassin versant du lac du Bourget. Porté par le Cisalb, il a été le fruit d'une concertation large regroupant l'ensemble des acteurs et représentants des usagers de l'eau autour d'un plan d'adaptation au changement climatique.

Économies d'eau, débits réservés aux sources, sécurisation de l'eau potable, sensibilisation et sobriété des usages ont tracé la ligne de conduite des actions menées. Le bilan présenté récemment est celui d'un collectif : celui des collectivités, des agriculteurs, des entreprises, des associations et des services de l'État qui se sont investis pendant toutes ces années pour la préservation de la ressource en eau de notre territoire.

Cette dynamique est à poursuivre, un nouveau projet de territoire pour la gestion de l'eau est à construire ; le Cisalb l'élabore en concertation avec les communes.

1. RESTAURER

LES ÉQUILIBRES NATURELS

Cet objectif nous a conduit à :

- Réduire les prélèvements sur les sources et les rivières, pour maintenir la vie dans les milieux aquatiques,
- Désimperméabiliser les sols, pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les nappes phréatiques.

2. PROTÉGER L'EAU

Cet objectif s'est traduit par trois types d'actions :

- Amplifier les économies d'eau (réduction des fuites des réseaux, promotion de la sobriété, etc.),
- Réduire les pollutions par les grilles d'eaux pluviales,
- Adapter les pratiques au changement climatique.

3. MOBILISER D'AUTRES RESSOURCES

Cet objectif nous a amené à :

- Optimiser les prélèvements sur les ressources pérennes (nappes phréatiques et lac du Bourget) en substitution de la réduction des prélèvements sur les sources,
- Développer la récupération des eaux de pluie pour les usages non prioritaires (arrosage, nettoyage, etc.),
- Envisager la réutilisation des eaux usées traitées.



économisés
351 000 m³

Volume d'eau économisé lié à des changements de pratiques (entreprises, agriculture et communes)



non gaspillés
2 200 000 m³

Volume d'eau maintenu dans les réseaux d'eau potable grâce aux réparations des fuites

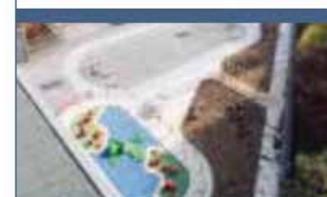


1 260 000 m³
936 000 m³

préservés par la réparation des fuites

infiltrés
90 000 m³

Volume d'eau infiltré dans les sols grâce à la désimperméabilisation des terrains



Au total **16 ha** rendus perméables, soit l'équivalent de **16 terrains de rugby**

- 9** cours d'école
- 1** écoquartier
- 1** complexe sportif
- 1** centre hospitalier
- 3** parkings
- 4** entreprises

Le PGRE, c'est quoi ?

Le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE), est :

- Un état des lieux de la ressource en eau et des besoins
 - Le constat de déséquilibres entre la ressource, les usages et les besoins des milieux aquatiques
 - Un plan d'actions de 25 M€ sur 8 ans (2016 - 2023).
- Le PGRE visent trois objectifs : restaurer les équilibres naturels, protéger l'eau, mobiliser d'autres ressources.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est strictement interdit de brûler ses déchets végétaux car cela nuit gravement à la qualité de l'air et à la santé humaine. En cas de non-respect, vous êtes passible d'une contravention de 450€ (art. 131-13 du code pénal). Quelles sont les alternatives ? Voici les conseils de Grand Lac.

► Le broyage

Cette technique consiste à broyer les végétaux pour pouvoir les utiliser au jardin. Vous pouvez les broyer à la tondeuse, utiliser les broyeurs que Grand Lac met à disposition dans la commune (renseignez-vous auprès de la mairie pour le planning) ou encore bénéficier d'une aide à la location de broyeur.

► Le mulching

Cette technique consiste à laisser la tonte de gazon sur place, pour qu'elle se décompose naturellement.

► Le paillage

Cela consiste à recouvrir le sol



avec des végétaux ou du broyat de bois (dans le potager, sous une haie, dans un massif de fleurs, au pied des arbres fruitiers...). Les avantages sont nombreux : moins de mauvaises herbes, un sol plus riche, moins d'arrosages... Pailler avec la tonte, c'est possible aussi en la faisant sécher et sans la tasser lorsque vous la paillez.

► La création d'une haie sèche

Cette technique consiste à empiler des branchages entre des piquets pour former une haie pouvant servir d'abri ou de barrière.

Favorable à la biodiversité dans le jardin, elle est aussi bénéfique pour les plantes et, avec le temps, elle se végétalisera.

► Le compostage

Le compostage de la pelouse, préalablement séchée et en petite quantité, est possible. Les feuilles mortes et le broyat apportent également la matière brune et sèche indispensable dans le compost, en complément des déchets de cuisine.

Qu'avez-vous à y gagner ?

1h passée à valoriser les déchets végétaux et les recycler sous forme de paillis équivaut à 10h d'entretien du jardin avec de bien meilleurs résultats !



Comment entretenir vos fosses septiques ?

L'agglomération Grand Lac a lancé, à destination des particuliers, un marché d'entretien des installations d'assainissement non collectif. Ce marché de vidange est disponible toute l'année pour les particuliers.

Pour en bénéficier, les usagers doivent compléter un formulaire en ligne sur le site de Grand Lac. Il est également possible de remplir un bon de commande papier (formulaire disponible en mairie).

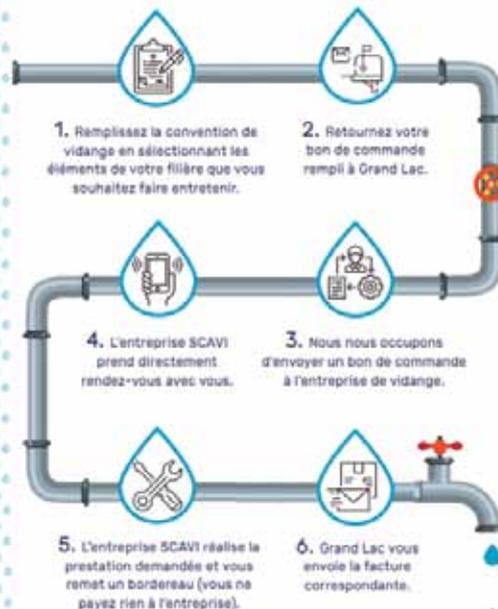
Après envoi du formulaire, l'entreprise Scavi prendra

rendez-vous avec vous et la facturation sera établie par Grand Lac.

Les tarifs, disponibles sur le site de l'agglomération (<https://grand-lac.fr>), sont variables à partir de 175 € TTC pour un ouvrage inférieur à égal à 1500 litres.



MARCHÉ DE VIDANGE DISPONIBLE TOUTE L'ANNÉE POUR LES PARTICULIERS



Isolation - Cloisons - Doublages
Peintures intérieures & extérieures
Revêtements sols et murs



AMOROS Marc

06 80 84 61 21 1754 Route d'AIX
04 79 54 27 79 73 310 CHINDRIEUX

amoros.placo.peinture@gmx.fr

capifrance

Et si on parlait
de vos projets immobiliers ?

N'hésitez pas à contacter votre conseillère
immobilière indépendante CAPIFRANCE
sur le secteur de la Chautagne.



ESTIMATION
OFFERT

Flora ULMSCHEIDER
06 34 42 48 47
flora.ulmschneider@capifrance.fr

www.capifrance.fr



Réseaux H.T.A. / B.T.A. / aériens et souterrains
Éclairage public / Réseaux gaz
Électricité industrielle et tertiaire
Câblage informatique / Fibre optique
Travaux par aspiration

ENTRELACS | 04 79 63 08 80 | www.porcheron.com

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Sébastien Martin

Viandes & volailles de qualité
Charcuterie maison
Plats cuisinés




10, route d'Aix les Bains Tél. 06 49 38 73 96
73310 Chindrieux 09 83 05 69 75

Bornage - Division - Dossiers d'Urbanisme
Topographie - Scanner 3D - Auscultations
Etudes et Maîtrise d'œuvre - Aménagement en Montagne
Copropriété - Division en volumes - Diagnostics immobiliers

géode

Frédéric Gaimard
Géomètre - Expert D.P.L.G.

Tél. 04 79 54 21 34
www.geode.cc
Email : chindrieux@geode.cc

245 route d'Aix
73310 CHINDRIEUX

la FLEURISTE du Coin

www.lafleuristeducoin.fr

04 79 34 40 26

CHINDRIEUX



du mardi au samedi 8h30-12h15 15h-19h15, le dimanche et jours fériés 8h30-12h15
fermé le lundi (commande possible)

Créations florales toutes cérémonies
Décorations - Articles funéraires

Ne traversez pas la voie ferrée !

La commune est interpellée par les services de la SNCF sur les risques que prennent de nombreux usagers qui traversent les voies ferrées, notamment pour atteindre les rives du lac. Il est nécessaire de rappeler que le franchissement des voies de chemin de fer est interdit en dehors des passages aménagés à cet effet. Une campagne d'information est organisée pour alerter sur le risque.

VOIE FERRÉE CULOZ <-> AIX-LES-BAINS
TRAVERSER LA VOIE POUR REJOINDRE LE LAC DU BOURGET EST DANGEREUX ET STRICTEMENT INTERDIT.



ENTRER SUR UN SITE INTERDIT, C'EST PRENDRE LE RISQUE DE NE JAMAIS EN RESSORTIR.

Chaque semaine en France, un accident mortel a pour origine un comportement à risque. Informations et conseils sur prevention-ferroviaire.fr

Pénétrer sans autorisation dans les parties de la voie ferrée ou de ses dépendances constitue un délit.

#RestonsVigilants



La microfolie a fait étape à Chindrieux



inaugurée le 20 octobre 2023, la microfolie « La Châlée chautagnarde » se déplace en ce moment sur le territoire de Chautagne, tout d'abord à Saint-Pierre-de-Curtille puis Vions. Elle était à Chindrieux du 5 avril au 3 mai. Elle présentait de merveilleuses collections que Clara, l'animatrice, a fait découvrir sous une approche adaptée à tous. La

microfolie contribue à valoriser notre territoire en favorisant l'accès à la culture pour tous. Des casques de réalité virtuelle permettent également une expérience immersive en 3D. Pour découvrir de nouvelles œuvres, n'hésitez pas à vous rendre dans les communes membres du syndicat intercommunal, où la « Châlée chautagnarde » poursuit sa route !

« Premières pages » : un livre pour les bébés de 2023

Vous êtes parents d'un enfant né ou adopté en Savoie en 2023 : le Département de la Savoie, Savoie-biblio, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de la Savoie et de la Mutualité sociale agricole Alpes du Nord, sont heureux de lui offrir l'album *Pouik et le petit oiseau*, de Pascal Queignec et Lætitia Le Saux. Munis de l'invitation de l'opération « Premières pages », les familles peuvent se présenter avec leur enfant à la bibliothèque de Chindrieux, où l'équipe composée de Michèle, Marlène, Flora et



Magali pourra lui offrir ce magnifique album.
 ► La bibliothèque est ouverte le mardi de 15h30 à 18h et le samedi de 16h à 18h.

Rendez-vous le 2 juin pour le tour du lac en dragon boat



Dimanche 2 juin vers midi sera l'occasion de voir débarquer sur la plage de Châtillon une vingtaine d'embarcations atypiques : Le tour du lac du Bourget en Dragon Boat !

Il s'agit d'une randonnée nautique sans classement, à vivre comme un moment de partage et de découverte des futures terres du prochain Festival IBCPC (International Breast Cancer Paddlers' Commission) : Une manifestation de dragon boat en 2026 destinée aux femmes touchées par le cancer du sein avec plus de 4500 participantes !

Ces bateaux de 12 m de long, richement décorés d'une tête de dragon à l'avant et d'une queue à l'arrière, avancent au son du tambour qui donne la cadence. Un joli spectacle que vous êtes invités à partager.

